

# Miss Semaine du Cheval: les candidates peuvent s'inscrire

**Les inscriptions sont ouvertes pour la 2<sup>e</sup> édition de Miss Semaine du Cheval. Les prétendantes ont jusqu'au 25 avril pour prendre part au concours qui se déroulera, le mercredi 8 août, à la halle-cantine de Saignelégier. Les vingt premières inscrites seront retenues.**

Il faudra toutefois répondre à quelques critères pour espérer succéder à la Fribourgeoise Tanja Spring. Première condition: se présenter avec un cheval de la race des Franches-Montagnes et savoir «en faire façon». Deuxième condition: avoir au minimum 16 ans. Troisième condition: habiter la Suisse, même si, sur ce point, les organisateurs ne se montreront pas pointilleux avec d'éventuelles candidates d'autres horizons. «Il faut savoir rester ouvert» affirme le responsable Edgar Sauser.

Pour que le concours ait lieu, il faudra au minimum dix inscrites, ce qui ne devrait être qu'une formalité

au vu du succès rencontré en 2017. Par contre, elles ne seront pas plus de 20 en lice. Comment les choisir? Pas d'éliminatoires: on retiendra les 20 premières intéressées.

## Trois épreuves

Le Jour J, les prétendantes devront se soumettre à trois épreuves: un défilé à cheval à l'intérieur, une chorégraphie montée ou attelée à l'extérieur et, pour revenir aux bases d'un traditionnel concours de miss, une prestation en tenue de soirée à la halle-cantine. Puis surviendront la proclamation des résultats et le couronnement de la 2<sup>e</sup> Miss Semaine du Cheval, laquelle sera intronisée Miss Marché-Concours à l'ouverture de la manifestation (le vendredi 10 août).

Les jeunes femmes intéressées ont jusqu'au 25 avril pour s'inscrire. Elles s'adresseront à Edgar Sauser par courrier électronique à [edgar.sauser@sunrise.ch](mailto:edgar.sauser@sunrise.ch) ou au 079 294 76 24. (rg)